

DÉCISION N° 2020-FS-0145

Projet SEDAR n° 3144347

Dossier n° 41593

**Objet : Capital Météorite inc.
Opération admissible – avis d'acceptation**

Vu l'Instruction générale 41-601Q relative aux sociétés de capital de démarrage;

Vu l'engagement souscrit par Capital Météorite inc. (l'« émetteur ») envers l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») daté du 18 juin 2018 dans le cadre de son premier appel public à l'épargne par prospectus (l'« engagement »);

Vu l'opération admissible projetée de l'émetteur;

Vu le dépôt, auprès de l'Autorité, du projet de déclaration de changement à l'inscription préparé par l'émetteur en date du 27 novembre 2020 (la « déclaration ») relativement à l'opération admissible projetée;

Vu le respect par l'émetteur des conditions prévues à l'engagement;

Vu les informations déposées auprès de l'Autorité;

En conséquence, l'Autorité accepte la déclaration.

Fait le 27 novembre 2020.

(s) *Patrick Théorêt*
Patrick Théorêt
Directeur du financement des sociétés

TBO/mlo